Projet de réaménagement De Place L'Acadie et de Place Henri-Bourassa

Mémoire de

Jocelyne Cyr

commissaire scolaire

Circonscription de Cartierville Commission scolaire de Montréal

Déposé le 18 février 2009

devant l'Office de consultation publique de Montréal

D'emblée, nous désirons préciser que notre présence à cette consultation publique ne doit surtout pas être perçue comme une opposition au projet, bien au contraire. Cependant, il est important pour nous, comme partenaire au sein de la communauté de Cartierville, de vous faire part de certaines préoccupations et de constater, selon notre point de vue, les conséquences du projet. Nous tenons aussi à signaler que le mémoire du Conseil local des intervenants (CLIC) de Bordeaux-Cartierville reflète bien l'opinion de notre communauté. Pour la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la priorité c'est la réussite des élèves. Donc, nous vous proposons, dans le présent mémoire, de porter un regard quelque peu différent, soit celui des chemins qui mènent vers la réussite.

La Loi sur l'instruction publique du Québec confère différentes obligations aux commissions scolaires. Cependant, pour la CSDM, la plus importante, c'est la réussite des élèves, jeunes et adultes, que nous recevons. À la Commission scolaire de Montréal nous croyons qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Pourquoi? Parce que les éléments qui ont une grande influence sur leur parcours et leur réussite scolaire sont la famille et la communauté.

Les conditions dans lesquelles l'enfant vit est un facteur déterminant sur sa réussite scolaire. Toutes les études à cet égard le démontrent, les grands du monde scolaire sont d'accord, <u>les conditions socioéconomiques constituent le facteur déterminant de la réussite d'un élève</u>. Un enfant qui est considéré comme défavorisé a beaucoup moins de chance de réussir.

Un enfant qui est issu d'un milieu défavorisé arrive souvent à l'école le ventre vide. Il doit souvent faire face au manque de matériel et de fournitures scolaires. Il n'a pas toujours des vêtements appropriés pour nos saisons ni des chaussures de sport pour l'éducation physique. Que dire des sorties éducatives et des activités parascolaires que les parents ne peuvent payer! En outre, le manque de stimulation des enfants du préscolaire (4 ans) est majeur dans notre quartier. D'ailleurs une recherche sur la maturité scolaire en fait état. Les parents sont toujours

en état d'urgence. Ils sont aux études ou en constante recherche d'emplois. Ils ont des emplois précaires et ne maîtrisent pas toujours le français. Donc, ils ne peuvent pas aider leurs enfants à faire leurs travaux scolaires. La liste semble bien longue, mais, en réalité, nous n'avons qu'effleuré le lot et la réalité des enfants de notre circonscription scolaire, plus particulièrement la réalité de ceux de Place L'Acadie et de Place Henri-Bourassa.

Il faut comprendre que ces immigrants ont choisi de quitter leur pays pour améliorer la qualité de vie de leur enfant. Un cahier spécial du journal *La Presse* en faisait d'ailleurs récemment état. Pour eux, l'école est une institution importante, parce qu'elle est garante d'un avenir prometteur pour leur enfant.

Comme nous l'avons démontré précédemment, les effets du milieu ont eu une grande influence sur la réussite des élèves. Ainsi, la majorité des élèves provenant de Place L'Acadie et de Place Henri-Bourassa ont un Plan d'intervention adapté (PIA). Ce plan est élaboré pour les élèves qui présentent des difficultés d'ordre scolaire ou des problèmes de comportement. L'équipe-école, l'intervenant communautaire scolaire ainsi que les gens de *Place en mouvement* ont dû entourer ces enfants et leurs parents à cause de l'instabilité, de l'insalubrité de leur logement et de la peur qu'ils vivaient, et ce, au quotidien, et plus particulièrement dans les derniers mois. La pauvreté n'est pas seulement d'ordre financière, mais également d'ordre émotif et psychologique.

Évidemment, la réalité de cette population scolaire (les élèves) a eu une incidence sur les écoles qu'ils fréquentaient et que certains fréquentent encore. À telle enseigne que le rang décile des écoles Gilles-Vigneault (primaire) ainsi que La Dauversière et Évangéline (secondaire) est de 10, tant relativement au seuil de revenu qu'en ce qui concerne l'aspect socioéconomique (10 correspondant au milieu le plus défavorisé).

De plus, l'école Gilles-Vigneault a été grandement touchée par les transferts et les déménagements fréquents en cours d'année scolaire.

Seulement cette année, nous avons été dans l'obligation de fermer trois classes, ce qui représente 60 élèves. Cela peut sembler très peu, mais l'école a une capacité d'accueil de 14 classes. Donc, l'école a perdu 20 % de sa population scolaire.

De plus, les commissions scolaires sont en décroissance. C'est dans un contexte de développement comme celui du réaménagement de Place L'Acadie et de Place Henri-Bourassa que nous devons faire un effort supplémentaire afin d'offrir à des familles de venir s'établir à Montréal. Des logements sociaux comprenant 2 et 3 chambres à coucher seraient donc plus appropriés pour accueillir des familles, de même que des copropriétés (« condos ») plus grandes et accessibles financièrement pour des jeunes familles. Le projet est très intéressant, surtout en ce qui concerne l'emplacement. Il s'agit tout simplement de prendre en considération les besoins des gens qui y vivent : les espaces de jeux, les espaces verts, la sécurité, les écoles, le marché d'alimentation, etc. Nous avons le temps de modifier certains éléments du projet. Faisons en sorte qu'il attire de jeunes familles et que le nombre de logements sociaux corresponde mieux aux besoins réels de notre communauté.

Actuellement, il y a un aspect qui s'avère très préoccupant : le besoin de reloger des familles. La situation financière de celles-ci sera précaire, et ce, à court terme. Évidemment, cela aura des conséquences sur leur panier d'épicerie. Certains enfants arriveront à l'école le ventre vide. L'école ne peut pas remédier à cette situation. Elle n'a pas les ressources nécessaires pour le faire. Nous devrons évidemment trouver une solution afin de pallier ce manque. Toutefois, la CSDM ne peut pas nourrir tous les enfants. Les budgets que la CSDM accorde pour la mesure alimentaire sont très importants. Certaines écoles profitent de mesures alimentaires, mais, en contrepartie, elles ne reçoivent pas de financement pour le faire. Comment pouvons-nous laisser un enfant avoir faim? Impossible et impensable! Alors, nous prenons la relève. Cependant, nous avons une responsabilité partagée. En octobre dernier, nous avons offert à la Ville de Montréal de la soutenir afin d'obtenir de l'aide financière supplémentaire des différents paliers gouvernementaux.

demeurons toujours sans nouvelle. Vous savez, le village, c'est la Ville de Montréal, la CSDM, les organismes communautaires, l'école, les entreprises, les parents et, bien sûr, tous les citoyens. Nous devons faire un effort collectif afin d'assurer une relève. La réussite des jeunes et des adultes de notre quartier est très importante.

Ce que nous demandons :

- √ plus de logements sociaux : que le pourcentage passe de 15 % à 32 %:
- √ une concertation afin de trouver des sources de financement pour compenser les difficultés financières que les familles relogées auront à subir;
- ✓ des logements abordables en copropriété pour des familles (2-3 chambres à coucher) et un environnement qui corresponde aux besoins de celles-ci;
- ✓ le respect, par le promoteur, de son engagement quant au droit de retour des anciens résidents.

En terminant, nous désirons vous remercier de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer à propos du projet. Nous désirons aussi remercier le Conseil local des intervenants (CLIC) de Bordeaux-Cartierville d'avoir fourni un grand soutien aux familles, mais aussi d'avoir pris en compte l'importance du monde scolaire. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence la détermination, le dynamisme et le leadership de notre direction d'établissement de l'école Gilles-Vigneault : madame France Morais.

Jocelyne Cyr Commissaire scolaire de Cartierville Commission scolaire de Montréal

514 596-7541